

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

67201 Eckbolsheim

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

EI sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

EI sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

EI sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN

EI sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

EI sur ma commune :

FAIBLE



RADON

EI sur ma commune :

FAIBLE

1 Risque technologique identifié :



POLLUTION DES SOLS

EI sur ma commune :

CONCERNÉ

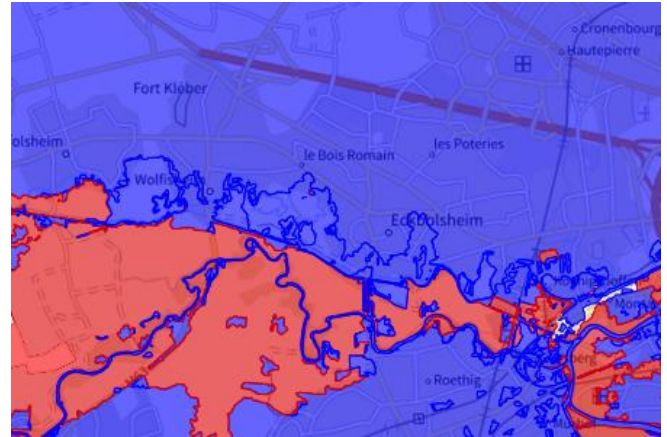
Risque d'inondation sur Eckbolsheim

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.
- Par remontées de nappes naturelles
En cas de précipitations de longue durée, le niveau de la nappe phréatique, excessivement chargée, peut remonter à la surface du sol, et inonder les zones alentours.



Informations détaillées :



PPRN : PPRi EMS (67DREAL20120003)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi EMS a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par remontées de nappes naturelles](#)

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions
- 03 : Interdiction
- 04 : Interdiction stricte

Date de prescription : 17/01/2011

Date d'approbation : 20/04/2018

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

Risque d'inondation sur Eckbolsheim



TRI : Agglomération strasbourgeoise

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 67DREAL20130005



PAPI : PEP Strasbourg Confluences

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI_2026_0002.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par remontées de nappes naturelles](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



DDRM : DDRM67

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par remontées de nappes naturelles](#)

7 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

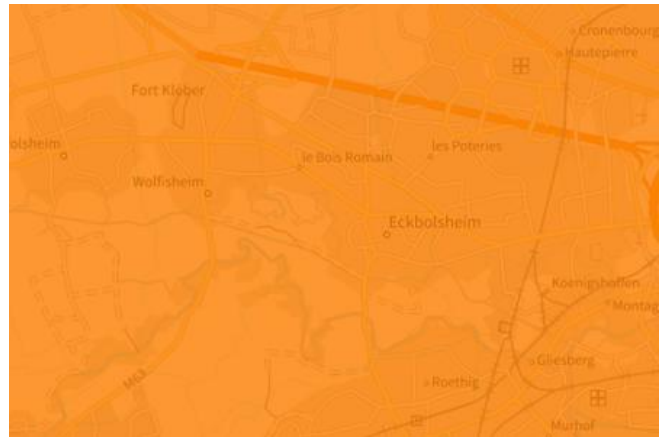
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9600522A	Inondations et/ou Coulées de Boue	09/06/1996	20/12/1996
INTE9400502A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/06/1994	20/11/1994
INTE9200533A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/06/1992	16/01/1993
INTE9000113A	Inondations et/ou Coulées de Boue	14/02/1990	23/03/1990
ECOZ8800025A	Inondations et/ou Coulées de Boue	12/03/1988	19/06/1988
NOR19830516	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/04/1983	18/05/1983

Risque de séisme sur Eckbolsheim

Risque sur la commune MODÉRÉ

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : DDRM67

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **3/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Eckbolsheim

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

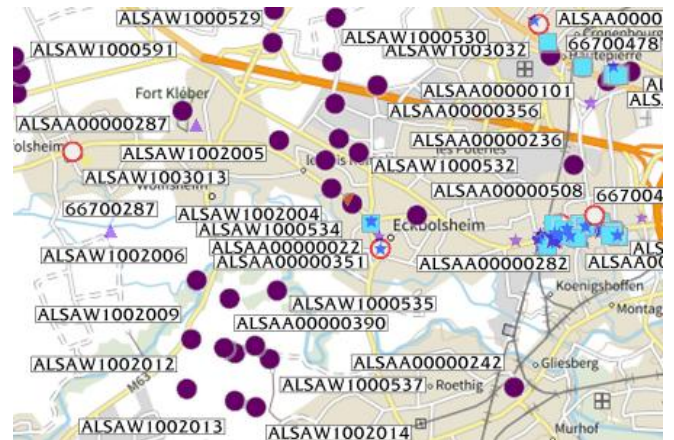
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



Informations détaillées :

DDR : **DDR67**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain
 Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)
 Tassements différentiels

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Risque de mouvements de terrain sur Eckbolsheim

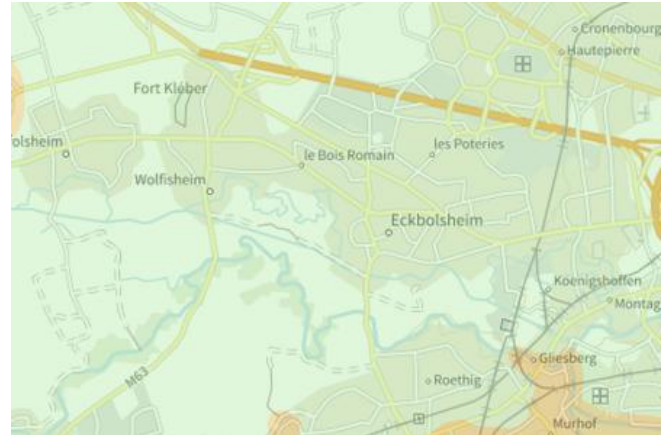
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Eckbolsheim

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



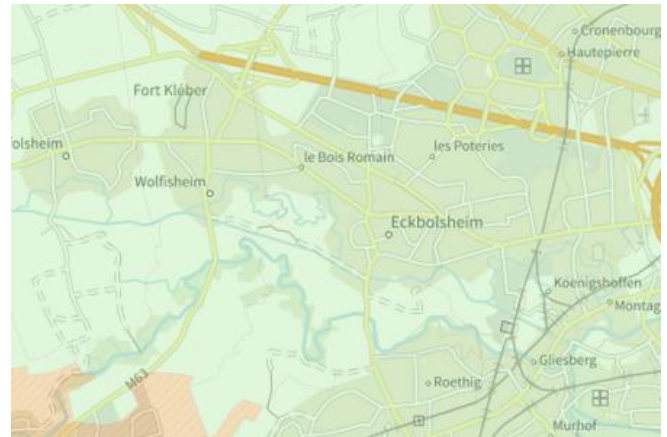
RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de 1/3.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Eckbolsheim

Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

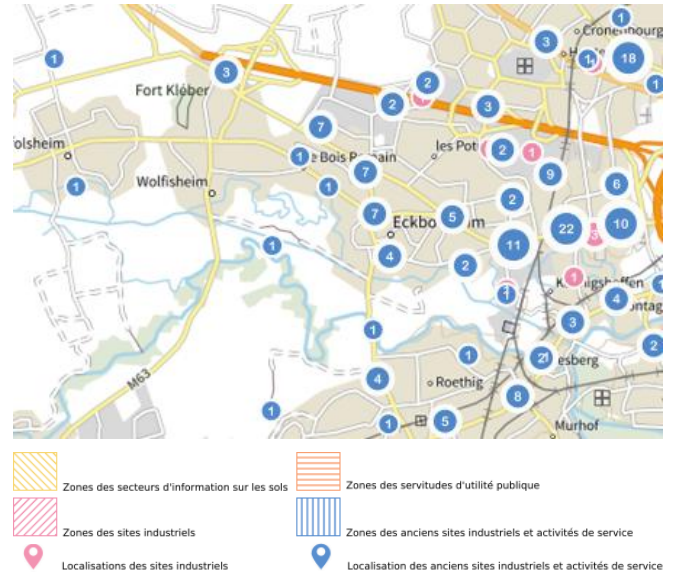
Risque de pollution des sols sur Eckbolsheim

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 33 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

4 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
66700431	Effondrement / Affaissement	11 RUE DU GENERAL LECLERC
66700432	Effondrement / Affaissement	24A RUE DU GENERAL LECLERC
66700433	Effondrement / Affaissement	PARKING COOP - 55 AV GENERAL DE GAULLE
66700577	Coulée	r Ettore Bugatti, r des pigeons, r des Merisiers, r des jardins, av Gal de

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

18 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
ALSAA00000022	cave	COOP D'ECKBOLSHEIM - AV GENERAL DE GAULLE
ALSAA00000023	ouvrage militaire	16, 18, 20 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE (ANC. ROUTE DE
ALSAA000000351	indéterminé	PROPRIETE MULLER - 12 RUE TRAVERSIERE
ALSAA000000356	ouvrage militaire	ABRI A MUNITION M41
ALSAW1000528	ouvrage militaire	Bunker 1
ALSAW1000529	ouvrage militaire	Bunker 2
ALSAW1000530	ouvrage militaire	Bunker 3
ALSAW1000531	ouvrage militaire	Bunker 4
ALSAW1000532	ouvrage militaire	Bunker 5
ALSAW1000533	ouvrage militaire	Bunker 6
ALSAW1000534	ouvrage militaire	Bunker 7
ALSAW1000535	ouvrage militaire	Bunker 8
ALSAW1000537	ouvrage militaire	Bunker 10
ALSAW1002003	ouvrage militaire	Abri à munition M.43
ALSAW1002004	ouvrage militaire	Abri à munition M.45
ALSAW1002005	ouvrage militaire	Abri d'artillerie A.44
ALSAW1002011	ouvrage militaire	Abri à munition A.49
ALSAW1002013	ouvrage militaire	Abri d'artillerie A.50

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

33 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3765540	Dépôt de déchets	Indéterminé	
SSP3761137	Garage.	Indéterminé	
SSP3761136	Station Service.	Indéterminé	
SSP3761134	Station service.	Indéterminé	
SSP3761131	Importation et distribution de matières	Indéterminé	
SSP3761130	Garage.	En arrêt	
SSP3761129	Carrosserie, peinture et sellerie auto.	En arrêt	
SSP3761128	Travail du bois. Peinture	Indéterminé	
SSP3761127	Pressing.	En arrêt	
SSP3761126	Fabrication de composants	Indéterminé	
SSP3761125	Dépôt d'essence.	En arrêt	
SSP3761124	Equarissage.	Indéterminé	
SSP3761123	Garage.	Indéterminé	
SSP3761122	Fabrication de capteurs opto-	Indéterminé	
SSP3761121	Blanchisserie.	Indéterminé	
SSP3761120	Banque.	Indéterminé	
SSP3761119	Constructions métalliques.	En arrêt	
SSP3761118	Entreprise de nettoyage, ex Ebénisterie.	Indéterminé	
SSP3761117	Atelier de fabrication charcuterie.	Indéterminé	
SSP3761116	Stockage de produits du bâtiment.	Indéterminé	
SSP3761115	Stockage d'oxygène.	Indéterminé	
SSP3761114	DLI	Indéterminé	
SSP3761113	Garage.	Indéterminé	
SSP3761112	Fabrique de confiserie.	Indéterminé	
SSP3761111	DLI et gaz	En arrêt	
SSP3761110	Electronique et Automatismes.	En arrêt	
SSP3761109	Menuiserie, Fabrique d'articles de	En arrêt	
SSP3761108	Transports Publics.	En arrêt	
SSP3761107	Combustibles.	Indéterminé	
SSP3761106	Garage - Station Service.	Indéterminé	
SSP3761105	Serrurerie, Ferronnerie.	En arrêt	
SSP3761104	Menuiserie, Ebénisterie.	En arrêt	
SSP3761103	Mécanique/Ajustage/Outillage.	Indéterminé	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

